



**CP/OSRM/241009**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République Démocratique du Congo célèbre la Journée des nations unies et le partenariat ONU-RDC**

**Kinshasa 24 octobre 2009** – *Ci-après, texte d'allocution du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République Démocratique du Congo préparé pour la célébration de la Journée des Nations unies au Palais du Peuple :*

Excellences, membres du Gouvernement, membres du Corps diplomatique, Honorable Losembe et Honorables Sénateurs et Députés, Bourgmestres, Représentants des confessions religieuses et des forces vives, mesdames et messieurs,

C'est un très grand plaisir pour de voir cette célébration de la journée des Nations unies. Cette célébration, organisée par le Gouvernement et les Nations unies, ici dans la maison du Parlement, avec la participation des artistes et les forces vives, sert de symbole de notre partenariat pour le bien du pays.

La Journée des Nations unies est célébrée dans tous les Etats membres de l'Organisation et reflète les préoccupations et les espoirs de tous les peuples. Dans ce contexte, je voudrais citer un extrait du message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, qui nous rappelle notre interdépendance, et je cite.

« Nous vivons aujourd'hui un moment unique dans l'histoire du monde. Des crises multiples – crise alimentaire, crise énergétique, crise financière et pandémie de grippe – nous frappent toutes en même temps. Le changement climatique se fait chaque jour plus menaçant. Tous ces phénomènes illustrent une réalité du vingt-et-unième siècle, à savoir que nous vivons tous sur une même planète, sous un même toit. C'est ensemble que nous sombrerons ou survivrons, que ce soit individuellement, en tant que nations ou à l'échelle de l'espèce.» fin de citation

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis soixante-quatre ans, l'agenda des Nations unies n'a cessé de grandir et d'épouser de plus en plus les préoccupations des peuples, ici au Congo et dans le monde entier.

Aujourd'hui cent quatre-vingt douze pays sont membres des Nations unies. En 1960 l'un des premiers actes de votre pays nouvellement indépendant a été de demander l'admission aux Nations unies. La demande d'admission est un acte gouvernemental fait au nom des peuples.

La Charte commence avec les mots, « Nous peuples des Nations unies. » A la veille du cinquantième anniversaire de l'indépendance de votre pays, la célébration de cette Journée des Nations unies fait preuve de votre souhait et de votre volonté à surmonter les obstacles du conflit et de la pauvreté qui ont fait souffrir tant de congolais. C'est pourquoi je salue la présence aujourd'hui des représentants de différents secteurs de la société congolaise. La réalisation des principes de la Charte dépend de l'engagement des peuples qui s'informent, qui s'expriment et qui travaillent ensemble.

Devenir membre de l'Organisation est un acte qui sert à la fois d'affirmation de la souveraineté et l'égalité de tout pays, et de promesse solennelle de chercher à mettre en œuvre les principes de la Charte que les jeunes gens ici présents viennent d'exprimer si bien.

Devenir Etat membre des Nations unies, c'est aussi reconnaître que la paix, la dignité et le bien-être de tous les peuples dépendent du respect de certaines valeurs universelles: le règlement pacifique des différends entre Etats ; le respect de la souveraineté, des droits de l'homme et de la justice; et la coopération internationale dans plusieurs domaines. Les Etats membres de l'Organisation se sont souscrits librement à ces principes.

Mais les valeurs universelles de la Charte ne peuvent être réalisées que par l'action tant au niveau national qu'international. La présence en RDC d'une vingtaine d'organismes du système des Nations unies représente un effort de la part du système onusien à soutenir les efforts que vous, les congolais, entreprenez pour atteindre les objectifs de la Charte.

Mais quelle est la présence onusienne en RDC ? C'est des actions dans presque tous les domaines :

- C'est l'Unicef qui mène des campagnes d'immunisation des enfants contre les maladies, et qui distribue des millions de moustiquaires imprégnés d'insecticides pour protéger les familles de la malaria.
- C'est les 25 millions de personnes qui ont été enregistrées sur les listes électorales en 2006 grâce à l'appui du PNUD dans le cadre des élections nationales et l'assistance technique du PNUD aux nouvelles institutions de l'Etat dans le cadre de son Programme de Gouvernance.
- C'est les 300 mille enfants qui reçoivent des repas chauds tous les jours à travers les cantines scolaires du Programme alimentaire mondial,
- et les 110 maternités réhabilitées par l'UNFPA dans les deux dernières années.
- C'est aussi la mobilisation de quelques 563 million de dollars pour l'aide humanitaire au Congo pour les centaines de milliers de personnes affectées par les conflits et des désastres,
- c'est l'intervention d'assistance et de protection du Haut Commissariat des Réfugiés, qui a rapatriés quelques 200 mille réfugiés congolais depuis 2004.

Le temps ne me permet pas de mentionner tout le travail de mes collègues de tous les agences et programmes du système onusien au Congo : de l'Organisation mondiale de la sante, à l'Organisation de l'alimentation et l'agriculture, de l'Onusida à l'Unesco, les composantes du système des Nations unies sont une source d'expertise, de ressources et de soutien pour les congolais qui cherchent à permettre tous leurs compatriotes de se réjouir de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

La paix, la dignité de l'être humain et le développement vont de pair. Depuis plusieurs années, la MONUC a été la présence la plus visible de l'Onu en RDC. Aujourd'hui, plus de 18,600 militaires et près de 1200 policiers, ainsi que presque 8,000 civils dont 6,000 congolais travaillent ensemble pour rétablir la paix et la sécurité au bénéfice de tous les congolais. La MONUC cherche à protéger des centaines de milliers de civils sous menace imminente de violence, surtout à l'est du pays, où 95% des Casques bleus sont déployés. Les Casques bleus ont établi plus de 90 bases mobiles à l'est du pays, la plupart dans les Kivu et en Province Orientale, souvent dans les endroits enclaves et vulnérables. Les Casques bleus mènent des patrouilles jour et nuit. Ils fournissent des escortes et assure l'accès humanitaire aux personnes déplacées, et accompagnent les villageois afin que ceux-ci puissent vaquer à leurs affaires. Les équipes civiles de protection de la MONUC travaillent avec les communautés pour analyser les menaces, faciliter la communication et établir des mécanismes d'avertissement précoce.

Ces déploiements et activités de protection sont nécessaires pour renforcer les efforts du gouvernement congolais et les forces de sécurité à mettre fin aux attaques et aux représailles des groupes armes illégaux - et surtout les FDLR et la LRA—contre les civils. Pour ce faire, la MONUC porte un appui important aux FARDC à plusieurs niveaux, y compris pour améliorer la morale et la discipline des troupes. Le but de ces efforts est d'encourager les groupes armes étrangers de rendre leurs armes et de rapatrier, et de persuader les restes de groupes armes congolais de cesser leur rébellion contre l'autorité légitime de l'état.

En même temps, partout dans le pays le personnel civil de la MONUC continuent à offrir un appui aux institutions congolaises afin d'aider au redressement du pays, que ce soit des droits de l'homme, de l'état de droit, des affaires civiles ou d'autres,

Mesdames, messieurs, partenaires congolais,

Bien que les gens des Nations unies au Congo viennent de tous les coins du monde, cela ne veut pas dire que c'est une présence étrangère. Cette présence est plutôt l'expression de l'engagement des Nations unies à réaliser les objectifs de la Charte, cote à cote avec les congolais.

Nous sommes fiers d'avoir accompagné la RDC pays à travers ce processus de paix, et nous sommes conscients du fait qu'il reste beaucoup à faire. Mais je vous assure que les Nations unies continueront à travailler avec vous en tant que partenaires, que ce soit pour aider à protéger les civils et à consolider de la paix, pour sécuriser et stabiliser les zones libérées des groupes armes, ou pour promouvoir le développement et le respect des droits humains.

\*\*\*\*\*

---

**Bureau du Porte-parole et des Relations avec les Médias**

**Madnodje Mounoubai**, Porte – parole – [mounoubai@un.org](mailto:mounoubai@un.org) : +243 (0) 81 890 6024 ; mobile : +243 (0) 81 890 7506

**LCL Jean-Paul Dietrich**, Chef, Info. Publique Militaire ; Porte-parole Militaire – [monuc-hq-mpio@un.org](mailto:monuc-hq-mpio@un.org) – tel. +243 81 890 7860

**Alain Likota**, Relations Médias– [likota@un.org](mailto:likota@un.org) – tel. +243 81 890 7706/4804